

Déclaration d'accessibilité herault-tourisme.com

Le 29 septembre 2023

L'agence de développement touristique de l'Hérault s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Audit d'accessibilité réalisé par Frédéric Marty de l'entreprise Kongbocity le 29 septembre 2023 et à l'issue duquel la présente déclaration d'accessibilité a été rédigée et publiée sur le site web herault-tourisme.com
- Mise en place d'un schéma pluriannuel de mise en accessibilité du site web herault-tourisme.com (en cours de rédaction)
- Plan d'action pour la période octobre 2023 – octobre 2024 pour améliorer l'accessibilité du site web herault-tourisme.com ([voir le plan d'action](#))

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site herault-tourisme.com

État de conformité

Le site herault-tourisme.com est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-après.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par Frédéric Marty de l'entreprise Kongbocity révèle que le site web herault-tourisme.com est conforme à 60% des critères du RGAA version 4.1.

Contenus non accessibles

Non-conformité

Le site web herault-tourisme.com n'est pas conforme aux critères du RGAA version 4.1 suivants :

Thématique	Identifiant	Intitulé du critère
Images	1.1	Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
Images	1.2	Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
Images	1.3	Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
Images	1.6	Chaque image porteuse d'information a-t-elle, si nécessaire, une description détaillée ?
Cadres	2.1	Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?
Cadres	2.2	Pour chaque cadre ayant un titre de cadre, ce titre de cadre est-il pertinent ?
Couleurs	3.1	Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
Couleurs	3.2	Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
Couleurs	3.3	Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
Multimédia	4.1	Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audiodescription (hors cas particuliers) ?
Multimédia	4.3	Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?
Multimédia	4.5	Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une audiodescription synchronisée (hors cas particuliers) ?
Multimédia	4.8	Chaque média non temporel a-t-il, si nécessaire, une alternative (hors cas particuliers) ?
Multimédia	4.12	La consultation de chaque média non temporel est-elle contrôlable par le clavier et tout dispositif de pointage ?
Multimédia	4.13	Chaque média temporel et non temporel est-il compatible avec les technologies d'assistance (hors cas particuliers) ?

Éléments obligatoires	8.2	Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié ?
Éléments obligatoires	8.6	Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre est-il pertinent ?
Structure de l'information	9.1	Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
Structure de l'information	9.3	Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
Présentation de l'information	10.1	Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
Présentation de l'information	10.3	Dans chaque page web, l'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
Présentation de l'information	10.4	Dans chaque page web, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins (hors cas particuliers) ?
Présentation de l'information	10.5	Dans chaque page web, les déclarations CSS de couleurs de fond d'élément et de police sont-elles correctement utilisées ?
Présentation de l'information	10.6	Dans chaque page web, chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ?
Présentation de l'information	10.7	Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
Présentation de l'information	10.9	Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
Présentation de l'information	10.10	Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée par la forme, taille ou position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?
Présentation de l'information	10.13	Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface sont-ils contrôlables par l'utilisateur (hors cas particuliers) ?
Présentation de l'information	10.14	Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement peuvent-ils être rendus visibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?
Formulaires	11.1	Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
Formulaires	11.9	Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?
Navigation	12.8	Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?
Navigation	12.9	Dans chaque page web, la navigation ne doit pas contenir de piège au clavier. Cette règle est-elle respectée ?
Navigation	12.11	Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant au survol, à la prise de focus ou à l'activation d'un composant d'interface sont-ils si nécessaire atteignables au clavier ?

Consultation	13.3	Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?
Consultation	13.5	Dans chaque page web, chaque contenu cryptique (art ASCII, émoticône, syntaxe cryptique) a-t-il une alternative ?
Consultation	13.6	Dans chaque page web, pour chaque contenu cryptique (art ASCII, émoticône, syntaxe cryptique) ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?
Consultation	13.8	Dans chaque page web, chaque contenu en mouvement ou clignotant est-il contrôlable par l'utilisateur ?
Consultation	13.9	Dans chaque page web, le contenu proposé est-il consultable quelle que soit l'orientation de l'écran (portrait ou paysage) (hors cas particuliers) ?

Dérogations pour charge disproportionnée

Aucune dérogation pour charge disproportionnée n'a été identifiée.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- **Carte du territoire :**

La carte du territoire est construite grâce à Open Street Map, un module externe au site herault-tourisme.fr sur lequel l'agence du développement touristique de l'Hérault n'a aucune possibilité d'action visant à en améliorer l'accessibilité. Cette carte a pour objectif de donner accès à des informations touristiques pour lequel le site herault-tourisme.com propose une alternative accessible sous la forme de listes de sites touristiques.

- **Chatbot :**

Un chatbot offre un support en ligne aux internautes visitant le site herault-tourisme.com. Le logiciel Crisp est utilisé pour offrir ce service. La technologie utilisée par Crisp étant hors de contrôle de l'agence du développement touristique de l'Hérault, cet élément est exclu des contenus soumis à l'obligation d'accessibilité. Un formulaire de contact permet aux internautes de demander du support accessible par un autre moyen.

- **Avis des internautes :**

Les blocs des avis des voyageurs fournis par le service FairGuest est hors de contrôle de l'agence du développement touristique de l'Hérault et est donc exclu des contenus soumis à l'obligation d'accessibilité. Une note sur 10 indiquant le niveau de

satisfaction des voyageurs et placée à côté du nom du prestataire de service touristique constitue une alternative accessible.

Plan d'action (octobre 2023 – octobre 2024)

- Ajouter des alternatives textuelles pertinentes sur les images porteuses d'information qui n'en possèdent pas.
- Ajouter des alternatives textuelles vides sur les images décoratives qui n'en possèdent pas.
- Ajouter des titres pertinents aux cadres utilisés dans les pages du site.
- Adapter certaines couleurs de la charte graphique pour corriger les non-conformités liées au contraste entre les éléments de premier plan et d'arrière-plan.
- Ajouter une description détaillée sur les images porteuses d'information complexes.
- Revoir la structure des pages de façon à utiliser une hiérarchie de titres appropriée.
- Rendre le focus visible sur tous les éléments qui peuvent prendre le focus.
- Fournir des transcrits comme alternatives accessibles aux vidéos.
- Rendre cohérent l'ordre de tabulation dans les pages du site.
- Améliorer l'affichage sur les écrans de petite taille.
- Sensibiliser et former les contributeurs de contenu à l'accessibilité numérique et aux bonnes pratiques liées à la construction de pages web et à l'intégration de contenu.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 29 septembre 2023.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web herault-tourisme.com

- HTML 5
- CSS 3
- Javascript
- PHP
- ARIA
- Outil de gestion de contenus et construction du site : Wordpress et Elementor

Environnement de test

- Systèmes d'exploitation : Windows 11, iOS 15, Android 12
- Lecteurs d'écran :
 - NVDA 2023.2, JAWS 2022 sur Windows
 - VoiceOver sur iOS
 - Talkback sur Android
- Navigateurs :
 - Firefox 117 et Chrome 118 sur Windows
 - Safari sur iOS
 - Chrome sur Android

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Colour Contrast Analyser
- Outils de développement Firefox et Chrome
- Feuilles de styles dédiées
- Extension WAVE pour navigateur
- Extension HeadingsMap pour navigateur
- Extension Accessibility Insights for Web pour navigateur
- Valideur de code : W3C Markup Validation Service

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Page Accueil : <https://www.herault-tourisme.com/fr>
- Page Contact : <https://www.herault-tourisme.com/fr/outils/contact>
- Page Mentions légales : <https://www.herault-tourisme.com/fr/outils/mentions-legales>
- Page Plan du site : <https://www.herault-tourisme.com/fr/plan-du-site>
- Page de recherche : <https://www.herault-tourisme.com/?s>
- Page incontournable : Saint-Guilhem-le-Désert : <https://www.herault-tourisme.com/fr/decouvrir/nos-incontournables/saint-guilhem-le-desert>
- Page « top » : 10 raisons de découvrir l'Hérault : <https://www.herault-tourisme.com/fr/decouvrir/nos-tops-plein-de-decouvertes/10-raisons-de-decouvrir-lherault>
- Page « hub » : Les meilleures spécialités : <https://www.herault-tourisme.com/fr/bien-manger/nos-specialites-terre-et-mer>
- Page « expérience » : Week-end à Sète : <https://www.herault-tourisme.com/fr/decouvrir/nos-tops-plein-de-decouvertes/les-experiences-a-vivre/week-end-a-sete-a-litalienne>
- Page « liste » : Hôtels : <https://www.herault-tourisme.com/fr/sejourner/hebergements/hotels>
- Page « escapade » : Randonnée des Fenestrettes : <https://www.herault-tourisme.com/fr/activites/dans-la-nature/randonnee-a-pied/randonnees-herault-coups-de-coeur/les-fenestrettes/>
- Page « fiche détail » : Hôtel de la plage : https://www.herault-tourisme.com/fr/fiche/hotellerie/hotel-de-la-plage-sete_TFOHOTLAR0340001081/
- Page handitourisme : <https://www.herault-tourisme.com/fr/handitourisme/>
- Page intérieure handitourisme : <https://www.herault-tourisme.com/fr/handitourisme/destination-pour-tous/balaruc-les-bains-une-destination-pour-tous/>
- Page inspiration : <https://www.herault-tourisme.com/fr/inspirez-moi/>
- Page carte du territoire : <https://www.herault-tourisme.com/fr/carte-du-territoire/>
- Page agenda : <https://www.herault-tourisme.com/fr/agenda/>
- Page inscription newsletter : <https://www.herault-tourisme.com/fr/outils/inscrivez-vous-aux-newsletters-dherault-tourisme/>

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web herault-tourisme.com pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- [Envoyer un message](#)
- Contacter le responsable du site web herault-tourisme.com par téléphone au : 04 67 67 71 71

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- [Écrire un message au Défenseur des droits](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (courrier gratuit, sans affranchissement) à l'adresse :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07